

Le collège Lucie Aubrac en Grève

Nous, personnels du collège Lucie Aubrac, réuni.e.s en Assemblée Générale le Jeudi 8 Octobre 2026, avons voté la grève.

Établissement classé REP +, nous subissons de plein fouet les restrictions budgétaires de l'Éducation Nationale :

- suppression de postes
- personnels non remplacés
- détresse des personnels et des élèves
- de plus en plus d'élèves par classe

Depuis la rentrée, les personnel.le.s sont dépassé.e.s et n'ont pas les moyens d'accueillir les élèves dans des conditions dignes, ni d'assurer correctement leur sécurité.

De ce fait, nous joignons nos revendications à celles de nos ancien.ne.s élèves aujourd'hui lycéen.ne.s et menons cette action pour le futur de leurs camarades.

Nous demandons donc :

- 2 postes supplémentaires d'AED
- le rétablissement de 2 postes d'APS
- plus d'AESH pour mieux accompagner les élèves en difficulté et en situation de handicap
- 1 poste supplémentaire d'infirmier
- la présence permanente d'un PSY-EN
- moins d'élèves par classe